

**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU
GRAND VERDUN**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du 14 JUIN 2023

L'an deux mille vingt trois, le quatorze juin à 20 heures 00, le Conseil de Communauté d'Agglomération du Grand Verdun s'est réuni **Salle d'animations de Bras-sur-Meuse, rue Jean Pierre Gérard**, sous la présidence de Monsieur Samuel HAZARD, Président,

**Examen et vote du
Budget
Supplémentaire 2023 -
Budget Annexe EAU**

DGV2023_0132

Étaient présents :

Monsieur Samuel HAZARD, Monsieur Claude ANTION, Madame Régine MUNERELLE, Monsieur Julien DIDRY, Monsieur Philippe DEHAND, Monsieur Patrick CORTIAL, Monsieur Jean-Christophe VELAIN, Madame Karen SCHWEITZER, Monsieur Armand FALQUE, Monsieur Samuel AMBROSIO, Monsieur Bernard GOEURIOT, Monsieur Patrick LORANS, Monsieur Régis BROCARD, Monsieur Raphaël CHAZAL, Monsieur Maurice MICHELET, Madame Maryvonne COLLIGNON, Monsieur Michel PONCELET, Monsieur Jean-Marie ADDENET, Monsieur Pierre JACQUINOT, Madame Catherine PELISSIER, Madame Christine PROT, Monsieur Patrick MAGISSON, Monsieur Pascal LEFRAND, Madame Sandrine JACQUINET-DEBEAUMOREL, Madame Sylvie BOURDIN-WATRIN, Monsieur Philippe HENRY, Madame Pascale BATTOU, Monsieur Fabrice WEISSE, Monsieur Guillaume ROUARD, Madame Diana MOUNZER, Monsieur Fabrice BEAUMET, Madame Angélique SANTUS, Monsieur Mickaël HIRAT, Madame Julia RICHARD, Monsieur Quentin BROCHET, Monsieur Pierre WEISS, Monsieur Michel REVEANI, Monsieur Jean-Bernard LAHAUSSE

Absents et excusés :

Monsieur Philippe COLAUTTI, Monsieur Pierre LIBERT, Monsieur Gérard GERVAISE, Monsieur Charles SAINT-VANNE, Monsieur François-Xavier LONG, Monsieur Jean-Pierre LAPARRA, Monsieur Jean VERNEL, Madame Jennifer GHEWY, Madame Nasra ANRIFIDINE, Monsieur Pascal BURATI, Monsieur Cédric COLLET, Madame Bertille BRANCHETTI, Madame Chantal NICOLAS, Monsieur Olivier GERARD, Madame Véronique PHILIPPE, Monsieur Thierry MARCHAL, Monsieur Jean-Pierre LIBERT, Monsieur Philippe SAINT-VANNE, Monsieur Jean-Louis HUSSON, Madame Françoise FERY, Monsieur Jérôme GROSSE, Monsieur Jean-Marie

ROBINET, Monsieur François POUPART, Monsieur Michel LEVENEZ, Madame Cathy DAL BORGO, Monsieur Alain MARECHAL, Madame Laurence MILLET, Madame Françoise ALIBONSSY, Monsieur Benoit DENIS, Monsieur Vincent TOMMASI

Ont délégué leur droit de vote conformément à l'article L. 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales :

- Monsieur Jean-François THOMAS à Madame Karen SCHWEITZER
- Madame Marie-Claude THIL à Madame Catherine PELISSIER
- Madame Christine GERARD à Monsieur Claude ANTION
- Monsieur Antoni GRIGGIO à Monsieur Samuel HAZARD
- Monsieur Jean-Luc DURET à Madame Régine MUNERELLE
- Monsieur Gérard STCHERBININE à Madame Sylvie BOURDIN-WATRIN
- Madame Emmanuelle CASAGRANDE à Monsieur Guillaume ROUARD
- Madame Angéline DE PALMA-ANCEL à Madame Christine PROT

Entendu l'exposé de Monsieur Bernard GOEURIOT, Contrôleur de gestion,

Synthèse de la délibération

Le Budget Supplémentaire fait suite à l'adoption du Compte Administratif de l'année précédente et constitue un document de liaison. Il a pour rôle principal de reprendre les résultats des années passées et d'inscrire l'affectation.

Cette décision budgétaire permet également de procéder à la reprise des résultats du budget EAU DSP suite à sa dissolution au 31/12/2022 et sa fusion avec le budget EAU, conformément à la délibération du 20/12/2022.

L'assemblée doit se prononcer sur les prévisions proposées et procéder au vote par nature au niveau du chapitre.

- **Contexte – Problématique**

Les propositions de modifications budgétaires sont les suivantes (voir annexes).

- **Cadre et solution(s) proposée(s)**

Le Budget Supplémentaire est la première délibération budgétaire adoptée après le vote du Compte Administratif, qui intervient au plus tard le 30 juin. A ce titre, il présente la même structure que le Budget Primitif.

Pour information, le document budgétaire est consultable à l'Hotel de Ville en version papier et/ou dématérialisée.

Il est également disponible à distance, sur le site internet suivant :

<http://datastore.adista.fr>

Login : cverdun/verdun

Mot de passe : verdun

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

ADOPTE le Budget Supplémentaire 2023 du budget annexe EAU tel qu'il lui est présenté, sans aucune exception de comptes.

M. le Président certifie sous sa responsabilité que la présente délibération a fait l'objet des formalités de publicité et de transmission prévues par le Code Général des Collectivités Territoriales.

DELIBERE en séance les jour, mois et an susdits et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour copie certifiée conforme par le Président, soussigné qui déclare avoir accompli les formalités d'affichage prescrites par l'article L2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Président,

Cc al,



Signé électroniquement par : Samuel

HAZARD

Date de signature : 16/06/2023

Qualité : Président de la CAGV

Samuel HAZARD

Recours, informations des usagers.

Il est possible de contester la présente décision auprès du « Tribunal Administration de Nancy – 5, place de la Carrière – C.O. N°38 – 54036 NANCY CEDEX – Tél : 03.83.17.43.43 – dans un délai de deux mois à compter de son affichage.

SECTION D'INVESTISSEMENT			
Chapitre	Article	Libellés	Montant
DEPENSES			89 518,78
001		Résultat d'investissement reporté	89 518,78
	001	Résultat d'investissement reporté	89 518,78
RECETTES			-1 083 254,93
16		Emprunts en euros	-1 083 254,93
	1641	Emprunts en euros	-1 083 254,93

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
Chap	Article	Libellés	Montant
RECETTES			938 382,34
002		Résultat de fonctionnement reporté	938 382,34
	002	Résultat de fonctionnement reporté	938 382,34

Chapitre	Budget primitif +Virt+DM	report	BS	Budget total 2023
INVESTISSEMENT				
Dépenses				
001			89 518,78	89 518,78
16	609 203,09			609 203,09
20	162 000,00	110 824,36		272 824,36
21	15 000,00			15 000,00
23	971 960,80	247 692,36		1 219 653,16
040	27 400,00			27 400,00
041	23 113,53			23 113,53
45812203	72 500,00	82 790,57		155 290,57
Total	1 881 177,42	441 307,29	89 518,78	2 412 003,49
Recettes				
001				-
10				-
13		384 081,00		384 081,00
16	1 334 950,36	1 000 000,00	- 1 083 254,93	1 251 695,43
27	23 113,53			23 113,53
021				-
040	428 000,00			428 000,00
041	23 113,53			23 113,53
45822203	72 000,00	230 000,00		302 000,00
Total	1 881 177,42	1 614 081,00	- 1 083 254,93	2 412 003,49
FONCTIONNEMENT				
Dépenses				
011	388 560,00			388 560,00
012	67 500,00			67 500,00
65	200,00			200,00
66	70 330,74			70 330,74
67	-			-
68	200,00			200,00
014	120 000,00			120 000,00
023	-			-
042	428 000,00			428 000,00
Total	1 074 790,74	-	-	1 074 790,74
Recettes				
002			938 382,34	938 382,34
70	1 035 390,74			1 035 390,74
74	12 000,00			12 000,00
75	-			-
042	27 400,00			27 400,00
Total	1 074 790,74	-	938 382,34	2 013 173,08